



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Gouloux

Autres communes :

R500

Appellation : Croix de cimetière

Monument(s)

Appellation : Croix de cimetière

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 04/10/1932

Étendue de la protection : Inscription en totalité de la croix dans le cimetière

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.